



DROIT DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

LexCase accompagne ses clients privés et publics dans toutes les étapes de mise en oeuvre de leurs projets d'urbanisme et d'aménagement : définition et maîtrise des calendriers de procédure, audits, négociations, pré-contentieux et contentieux.

A ce titre LexCase offre à ses clients des solutions transversales intégrant les aspects réglementaires, ainsi que ceux relatifs à la planification, l'aménagement et à la protection de l'environnement.

NOS COMPÉTENCES



URBANISME RÉGLEMENTAIRE

- Analyse de la faisabilité du projet au regard de la réglementation d'urbanisme applicable (PLU, PPRI, Loi Littoral, Loi Montagne, etc.) ;
- Audit des dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et déclarations préalables) ;
- Suivi des procédures d'instruction des demandes d'autorisations (délais d'instruction, relations avec les services instructeurs, enquête publique, etc.) ;
- Contentieux administratif et judiciaire des autorisations d'urbanisme et assistance à la négociation ;
- Assistance juridique à l'élaboration, à la sécurisation et à la révision des documents d'urbanisme (carte communale, POS, PLU, PLU intercommunal, SCOT, etc.) ;
- Contentieux des documents d'urbanisme.

 URBANISME OPÉRATIONNEL ET AMÉNAGEMENT

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création et la mise en œuvre des Zones d'Aménagement Concerté ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de concession d'aménagement ;
- Fiscalité de l'urbanisme ;
- Participation financière des aménageurs aux équipements publics (PUP, PAE, etc.)

 URBANISME COMMERCIAL

- Analyse de la faisabilité du projet au regard de la réglementation de l'aménagement commercial ;
- Audit des dossiers de demande d'autorisations devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ;
- Accompagnement dans les recours préalables devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) ;
- Contentieux des autorisations d'aménagement commercial devant les juridictions administratives.

 ENVIRONNEMENT

- Demandes ICPE/ SEVESO / IOTA (enregistrement, déclaration, autorisation)
- Autorisation environnementale unique ;
- Plans de prévention des risques naturels (PPRI, PPRN, PPRIF, etc.) ;
- Police de l'environnement (déchet, eau, ICPE).

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 50 avocats, dont 13 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit des assurances



Droit de la construction



Droit de la concurrence



Droit du cyber-risque



Droit de la Santé



Droit de l'environnement et de l'énergie



Droit de l'urbanisme et de l'aménagement



Droit des sociétés / Fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit immobilier



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Médiation et arbitrage



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration



Propriété intellectuelle



Technologies de l'information et e-commerce



Nos formations spécifiques à l'Urbanisme - Aménagement

Pour mieux accompagner nos clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, **LexCase** a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : **LexFormation**, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés.

LexCase offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi notre catalogue existant.

Nous proposons notamment les formations suivantes :

- Les fondamentaux du contentieux de l'urbanisme
- Les fondamentaux du droit de l'urbanisme
- Le Plan Local d'Urbanisme : maîtriser son élaboration, son application et son évolution
- Participation du public et évaluation environnementale : comprendre la réglementation, maîtriser ses évolutions

www.lexformation.com
contact@lexformation.com



LexFormation

ÉQUIPE & CONTACTS



Raphaël APELBAUM
Avocat Associé
Droit public des affaires
[@rapelbaum@lexcase.com](mailto:rapelbaum@lexcase.com)



Alain de BELENET
Avocat Associé
Droit public des affaires
[@adebelenet@lexcase.com](mailto:adebelenet@lexcase.com)



Maxime BÜSCH
Avocat Associé
Droit public des affaires
[@mbsusch@lexcase.com](mailto:mbsusch@lexcase.com)



Alexandre LO-CASTO PORTE
Avocat of Counsel
Droit public des affaires
[@alocastoporte@lexcase.com](mailto:alocastoporte@lexcase.com)



Fanny VANDECASTEELE
Avocat
Droit public des affaires
[@fvandecasteele@lexcase.com](mailto:fvandecasteele@lexcase.com)



Florent GADRAT
Avocat
Droit public des affaires
[@fgadrat@lexcase.com](mailto:fgadrat@lexcase.com)



Stefano ARPANTE
Avocat
Droit public des affaires
[@sarpante@lexcase.com](mailto:sarpante@lexcase.com)



Claire MARTIN
Avocate
Droit public des affaires
[@cmartin@lexcase.com](mailto:cmartin@lexcase.com)



Sixtine BONAIUTO
Avocate
Droit public des affaires
[@sbonaiuto@lexcase.com](mailto:sbonaiuto@lexcase.com)



Gwendoline VIRASSAMY
Avocate
Droit public des affaires
[@gvirassamy@lexcase.com](mailto:gvirassamy@lexcase.com)



Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)4 91 33 22 22